jour appartenant aux enfants de M. et Mme Dillies, le tout valant environ 2.000 fr.

M. et Mme Dillies-Motte se trouvent actuellement en villégiature et les trois personnes qui composent le personnel de l'habitation n'ont rien vu ni entendu.

Détail bizarre, une somme de 800 fr. qui se trouvait dans une table de la cuisine, n'a pas été touchée. On se perd en conjectures sur la façon dont le voleur a pu s'introduire dans la maison, mais, d'autre part, il est un fait avéré qu'il connaissait admirablement les alèves.

M. de la Chassagne de Rereye, commissaire de police de permanence, a ouvert une enquête.

Une Roubaisienne tombe subitement morte à Herseaux

Au cours de la matinée de dimanche, une Roubaisienne, Mme Mathilde Blémme, âgée de 50 ans, domiciliée boulevard de Metz, cour Willem, est tombée subitement morte à Herseaux. On s'empressa autour de la malheureuse, mais tout fut inutile, la mort avait déjà fait son œuvre.

La famille a été avertie avec tous les ménagements possibles. Le corps sera ramené à Roubaix.

ACTUELLEMENT, Braderie Monstre aux Chaussures Bouens, 5, rue Pierre-Motte, Rx 74

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Ce soir lundi, réunion de Commission.

— Tous les sociétaires libres sont priés d'assister aux obsèques de leur regretté président honoraire, M. Gaston Lelousey, qui auront lieu aujourd'hui lundi, à 8 h. 45, en l'église du T.-S.-Rédempteur. Réunion à 8 h. 60, 51, rue Pierre-de-Roubaix.

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE. — Ce soir, à 19 h. 30, au siège social, 55, rue Neuve, cours de préparation militaire avec instruction technique par M. Druet : Lecture au son, examen mensuel du Groupe B.

CROIX

AMICALE DES MÉDAILLÉS D'HONNEUR DU TRAVAIL

La prochaine assemblée trimestrielle aura lieu le 21 juillet, à 10 h. 30, dans la salle des fêtes de la ville. La perception des cotisations se fera à partir de 10 h.

La Commission remercie chaleureusement tous les généreux donateurs en faveur de ses tombolas et leur présente ses sentiments de profonde reconnaissance et de sincère gratitude. Elle prend la liberté de renouveler son appel à ceux qui n'ont pas répondu à sa sollicitation, persuadée qu'ils voudront, eux aussi, contribuer à cette œuvre de philanthropie.

ASSEMBLÉE DE L'AMICALE St-MARTIN

Ce soir, lundi, à 20 h., se tiendra dans la salle des fêtes du Cercle, rue Eugène-Guillaume, l'assemblée de l'Amicale des Anciens élèves et Amis de l'école libre de Sant-Martin, sous la présidence de M. l'abbé Decock, curé de la paroisse et de M. Maxie Delloue, président d'honneur. Une tombola clôturera l'assemblée.

Le trésor espagnol

Plusieurs personnes de Croix ont reçu une lettre d'un individu actuellement en prison. Dans cette missive, le prisonnier déclare qu'une malle lui appartenant est remisée dans une gare française et qu'elle contient une somme de 1.800.000 francs. L'individu demande à la personne à qui la lettre est adressée de payer au greffe du tribunal ses frais de jugement afin de pouvoir lever la saisie sur les bagages. Parmi ceux-ci, se trouve une valise qui contient le récépissé de chemin de fer, récépissé qui doit permettre à la personne de retirer de la gare la malle au trésor. Pour récompenser la personne, le tiers de la somme lui sera remise. Suit une adresse à laquelle on pourra s'adresser.

Nous mettons nos lecteurs en garde contre cette grossière escroquerie qui a déjà fait tant de victimes.

WASQUEHAL

LE GRAND CONCOURS DE L'UNION DES SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE

Les grandes fêtes gymniques qui se dérouleront à Wasquehal, les 11 et 15 août, s'annoncent grandioses. De toutes parts les marques d'encouragement et de sympathie parviennent au Comité organisateur qui s'emploie activement pour que tout soit bien au point. Les hautes personnalités civiles et militaires du département et de la ville ont accepté le haut patronage et ont promis d'honorer de leur présence la journée du 11 août. Un appel pressant vient d'être adressé à la population, aux industriels, commerçants, notabilités afin que chacun contribue à l'organisation en donnant selon ses moyens, un prix en nature ou un don en espèces destinés à être attribués en prix aux nombreux lauréats des différents concours et subvenir ainsi aux frais énormes qu'entraîne une telle organisation. Prochainement des délégués passeront à domicile avec une liste émanant du Comité pour recevoir les dons ou souscriptions. Le Comité prie la population de leur réserver bon accueil et la remercie d'avance.

Les prix seront exposés avec les noms des donateurs aux vitrines du président du Comité, place Fénelon.

FÊTES DU QUARTIER DE LA PLANCHE AU RIEZ

Une réunion des commerçants et débutants du quartier aura lieu demain mardi, à 19 h. 30, chez M. Duytschaver, angle des rues Carpeaux et de Mésières. A l'ordre du jour: Elaboration définitive du programme des fêtes des 17, 18 et 19 août. Paiement des cotisations des retardataires. Une grande fête musicale est en vue avec le concours d'une société de la ville et de plusieurs sociétés étrangères renommées. Nous donnerons sous peu le programme complet des fêtes qui obtiennent toujours un grand succès.

LE BANQUET DE L'UNION SPORTIVE, qui était annoncé pour le samedi 6 juillet est reporté au samedi 13 juillet. En conséquence, les adhésions, déjà nombreuses, continueront d'être reçues par M. Buyse, jusqu'au mardi 9 juillet.

WATTRELOS

LA FÊTE DES ÉCOLES

Organisée par le Comité de la Caisse des écoles, sous les auspices de la Municipalité, la fête des écoles avait été préparée soigneusement et les diverses manifestations de la journée furent suivies par un certain nombre de Wattrelosiens. La Mairie avait reçu un pavoisement général; le jardin public, où se concentraient les diverses attractions de la journée, avait été complètement transformé et reçut un assez grand nombre de visiteurs venus pour s'y amuser.

Le concert-apéritif donné par la Philharmonie du Crétinier, sur le kiosque de la Grand'Place, fut suivi, à 12 h. 30, par un banquet servi en la salle de l'Hôtel de Ville. Il était présidé par M. Dorenlot, inspecteur de l'Enseignement primaire, entouré de MM. Briffaut, maire; Sellier, président de l'Union des Amicales laïques; Delvinquière, adjoint au maire de Wattrelos.

Ceux-ci prirent la parole tour à tour et glorifièrent le rôle de l'école laïque.

A 15 h. 30, un cortège composé des sociétés subventionnées, parcourut différentes rues de la ville et se dislogua au Jardin public.

Après l'ascension d'un ballon, eurent lieu des auditions musicales, des exhibitions gymniques quelque peu contrariées par la pluie. Une grande fête de nuit se déroula et la journée se termina par un feu d'artifice.

Aujourd'hui lundi, continuation de la fête.

DONS EN FAVEUR DE L'ŒUVRE DE LA MATERNITÉ ET AUX HOSPITALISÉS. — Les commerçants de la rue du Moulin ont versé à l'économat des Hospices, au profit de la construction de la Maternité, une somme de 145 fr., produit des recettes affectuées dans un jeu de 421 qui a eu lieu chez M. Louis Watteau, cabaretier, rue du Moulin.

— M. Lucien Vandenbrande, cafetier, 28, rue Jean-Jaurès, a remis à l'économat des Hospices, au profit des hospitalisés, la somme de 75 fr., produit d'un jeu de 421 qu'il a organisé chez lui à l'occasion de la ducasse.

CHORALE SAINT-MACLOU. — Mardi, répétition pour les basses; mercredi, répétition pour les ténors; vendredi, à 20 h., répétition générale au Cercle Saint-Joseph, pour tous ceux qui participeront au pèlerinage à Oostaker.

LE NOUVEAU MODÈLE 5 CV

Peugeot

AVEC FREINS SUR 4 ROUES

PEUT VOUS ÊTRE VENDU PAYABLE en 24 MENSUALITÉS

Profitez de ces conditions sans précédent pour partir en vacances avec votre PEUGEOT.

G. VENANT Concessionnaire exclusif

90, Grande-Rue, 90, ROUBAIX (Tél. 14.84)

2104A

LANNOY

FLERS

POIDS ET MESURES. — Les opérations de vérification des poids et mesures auront lieu pour la Section du Breucq, à l'Ecole de garçons, rue de Babylone, le mercredi 3 juillet, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 17 h., et le jeudi 4 juillet, de 8 h. 30 à 11 h.

Pour la Section du Bourg, le vendredi 5 juillet, de 9 h. 30 à 10 h. 30 et de 14 à 16 h., à l'Ecole de garçons, rue de la Mairie.

FLERS-BREUCQ

A LA MUTUELLE DU BREUCQ

Les membres de la Mutuelle, y compris les dames, qui désirent accompagner la délégation au Congrès mutualiste de Valenciennes, le 21 juillet 1929 (transport: 50 % de réduction), doivent se faire inscrire chez le président ou secrétaire général. Le Conseil d'administration se réunira le mercredi 3 juillet, à 19 h. 45, pour désigner la délégation et étudier le projet tendant à porter à 50 ans, l'âge limite d'admission.

BAISIEUX

L'ARRÊTÉ CONCERNANT LE BALAYAGE DES RUES, pris par M. le Maire, approuvé par M. le Préfet, est entré en vigueur depuis le vendredi 28 juin.

FOREST

LE CINQUANTENAIRE DE LA FANFARE SAINTE-CÉCILE

C'est au milieu de l'enthousiasme général de la population du coquet village de Forest que se sont déroulées les fêtes du cinquantenaire de la « Fanfare Sainte-Cécile », l'excellente phalange qui a à sa tête MM. André Wattinne comme président d'honneur; Jules Roman, comme président et Edmond Thieffry comme vice-président.

Avant d'ouvrir la série des festivités organisées à cette occasion, par un geste de pieux souvenir, la Fanfare était allée, samedi, déposer une gerbe de fleurs au Monument aux morts, où sont inscrits les noms de trois de ses membres, et sur la tombe de son regretté président-chef, M. Delahaye, qui s'est tant dévoué pour le bien de la Fanfare.

Les jubilaires se rendirent ensuite chez M. André Wattinne, leur président d'honneur et lui donnèrent une aubade, qui fut suivie d'une réception intime très gracieusement organisée par Mme A. Wattinne. Puis, à 20 heures, sous la direction de son talentueux chef, M. Cornil, la société jubilaire donna un concert qui recueillit un franc succès très mérité.

L'après-midi de dimanche, malgré le temps maussade, avait attiré de nombreux promeneurs dans ce joli coin de verdure qu'est le village de Forest.

Après la réception de nombreuses sociétés des communes environnantes et les vins d'honneur offerts par la Municipalité, s'organisa un cortège qui parcourut, au milieu des habitants, les principales rues du village.

Les sociétés participant au cortège donnèrent ensuite un véritable gala musical.

Pour terminer cette fête, un bal très animé eut lieu le soir, en la salle Delattre, au profit du Bureau de Bienfaisance.

CYSOING

CAMPHIN-EN-PEVELE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira le 1er juillet, à 20 h., pour délibérer sur l'ordre du jour suivant: Comptes de gestion 1928; Budget additionnel 1929 Budget primitif 1930; Budget vicinal 1930; Demandes d'assistance V. I. I. et assistance aux femmes en couches; Affaires diverses.

GRAND CARROUSEL ATTELÉ. — Le dimanche 7 juillet aura lieu le grand carrousel attelé, départ du cortège chez M. Louis Lemaire, maréchal; pour clôturer grand bal.

Les "Musards" au monument de leur parrain Gustave Nadaud à Roubaix

M. NAPOLÉON LEFEBVRE PRONONÇANT SON DISCOURS

Ainsi qu'ils le font chaque année, les membres de la « Muse de Nadaud » sont allés dimanche, déposer une gerbe de fleurs au pied du monument érigé à la mémoire de notre bon chansonnier Roubaisien Gustave Nadaud.

Cette année, cette pieuse coutume coïncidait avec le vingt-sixième anniversaire de la Muse et la cérémonie annuelle prenait de ce fait une certaine ampleur.

En présence des « Musards » et de leurs invités assemblés devant le monument, M. Napoléon Lefebvre rappela la carrière de Nadaud. Il vante le charme des compositions badines et narquoises de ce « Roubaisien qui a mal tourné » et qui préféra, dit-il, aux industries textiles de sa ville natale, le tissage des rimes sonores et des quatrains harmonieux. Dans cette sphère, il rendit d'ailleurs de précieux services à sa petite patrie et contribua pour beaucoup à la renommée de Roubaix. Gustave Nadaud, nous apprend M. Lefebvre, était un sensitif qui souffrit beaucoup de l'espèce d'incompréhension qui le tint éloigné de ses concitoyens, et ses plus beaux succès à la Cour ne l'empêchèrent pas de regretter tristement le peu de succès que ses œuvres rencontraient alors à Roubaix. « Les deux Gendarmes », « Le docteur Grégoire », la « Valse des dieux » et tant d'autres encore sont de purs chefs-d'œuvre d'esprit, d'observation et de bonhomie et l'on comprend mal maintenant cette suspicion dans laquelle les Roubaisiens d'alors les tenaient.

Après ce rapide historique, Mme Mytis récita un délicieux poème de sa composition : « La chanson des chansons de Nadaud ». Puis MM. Edmond Desmons et Octave Vandekerckhove fils déclamèrent deux des plus populaires œuvres du maître : « Le Pays natal » et « La Garonne ».

La Journée de clôture du XXXIe concours fédéral de tir des Sociétés du Nord et du Pas-de-Calais, à Wattrelos

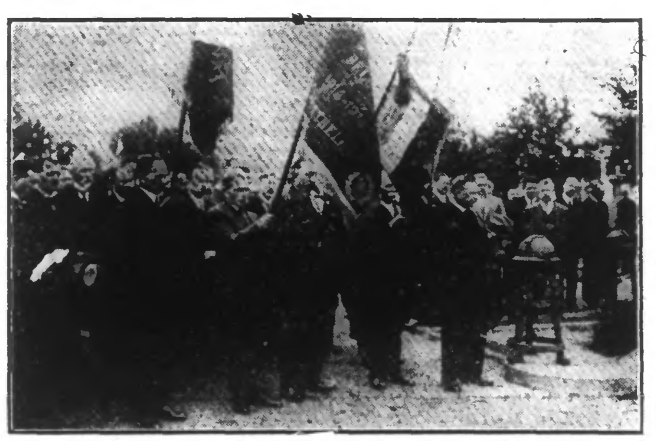

LES DRAPEAUX ET LES DÉLÉGATIONS DEVANT LE MONUMENT AUX MORTS

Une journée magnifique à laquelle prirent part de nombreuses personnalités a couronné le succès du XXXIe Concours fédéral de Tir, organisé à la perfection par la Fraternelle des Anciens Combattants Wattrelosiens.

Cette deuxième journée du concours fédéral qui restera gravée dans la mémoire des Wattrelosiens, débuta à 10 heures par un congrès en la salle Prat, rue du Moulin, sous la présidence de M. Vandaele, vice-président de la Fédération. Celui-ci au nom du Comité fédéral, remercia M. Cambray et ses collaborateurs du zèle déployé pour l'organisation du concours et exprima ses sentiments de gratitude envers M. Leclercq-Motte, dont le concours généreux a été si précieux. Il constata avec regret, l'absence de M. Delesalle, président.

M. Longuet, délégué départemental et secrétaire-adjoint de la Fédération, lut plusieurs procès-verbaux des séances précédentes, qui furent adoptés par l'assemblée. Ensuite, M. Cambray rendit compte de son mandat et adressa un merci à tous ceux qui ont contribué au succès du concours. En fin de séance, le président annonça que l'organisation du XXXIIe concours [illegible] à la société de Bully-Grenay.

Les morts glorieux ne furent pas oubliés et un cortège composé des sociétés patriotiques et précédé des personnalités se rendit au cimetière. Conduites par la musique « Les Enfants de la Lyre », M. Vandaele au nom de la Fédération, dépose une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts. M. Cambray rendit aux morts l'hommage d'affectueuse reconnaissance et à son tour déposa une gerbe de fleurs, tandis que la Musique « Les Enfants de la Lyre » exécutait une marche funèbre.

Dans une salle artistement décorée 150 convives furent ensuite placés. A la table d'honneur, présidée par M. Louis-Leclercq Motte, président d'honneur, on remarque : MM. Luzy, représentant M. le Préfet; Vandaele; Lierman, député; MM. Tonnel et Longuet, de l'U.S.T.F.; MM. Hayez, sénateur; Carnot, député; le capitaine Laserre s'était fait excuser.

Au dessert, M. Leclercq-Motte montra les services rendus par les sociétés de tir et présenta ses remerciements aux personnes présentes; M. Vandaele rendit hommage aux organisateurs et à M. Leclercq-Motte; M. Tonnel, tout en soulignant la bonne organisation du concours, annonça au nom du Conseil de l'Union des Sociétés de Tir qu'un diplôme d'honneur était décerné à MM. B. Vanpeteghem, H. Hespel, H. Segard et que M. H. Leveugle est nommé membre du Conseil de l'Union.

M. Lierman, très heureux de se trouver parmi les anciens combattants et les fervents du tir, promit son concours absolu dans l'avenir.

En dernier lieu, M. Luzy, représentant de M. le Préfet, dont il présente les excuses, promit que les revendications légitimes des combattants et des fervents du tir recevraient toujours l'accueil le plus chaleureux.

On procéda ensuite à la distribution des prix, au milieu des applaudissements.

Mort de M. Dassonville

Conseiller honoraire à la Cour de Cassation

Nous apprenons avec regret la mort de M. Georges Dassonville, officier de la Légion d'honneur, conseiller honoraire à la Cour de cassation, décédé subitement le 27 juin 1929, à 74 ans, à Epinay-sur-Seine, 73, avenue de Pontoise.

Le défunt qui était né à Halluin, avait fait presque toute sa carrière judiciaire dans le ressort de la Cour d'appel de Douai. Il avait débuté comme substitut de procureur de la République à Douai et, à un âge encore jeune, il avait été appelé à la présidence du tribunal civil de Lille où, pendant de longues années, il sut se faire apprécier par la bienveillance de son caractère, son esprit à la fois judicieux et juridique, et par une haute impartialité qui lui avait acquis l'estime de tous.

En quittant la présidence du tribunal civil de Lille, M. Dassonville fut nommé premier président à la Cour d'appel de Douai, d'où il passa conseiller à la Cour de cassation. Il y a quelque temps quoiqu'il n'eut pas atteint encore la limite d'âge, qui est de 75 ans pour la Cour suprême, il demanda cependant sa mise à la retraite et se retira à Epinay-sur-Seine, où la mort vient de le prendre.

Les obsèques de M. Georges Dassonville auront lieu aujourd'hui lundi 1er juillet, à onze heures précises, en la chapelle du Père-Lachaise. Réunion à 10 h. 45.

TOURCOING

Aujourd'hui lundi, 1er juillet :

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.

Caisse d'Epargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Etablissement Municipal de Bains : de 9 h. à 11 h. 60 et de 14 h. à 18 h. 30.

Bibliothèqui Communale : de 10 à 12 h. et de 14 à 18 heures.

Marché : de 8 à 13 h.

Conservatoire de Musique : 14 h., concours des classes supérieures de piano.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Fédération des Anciens Combattants

Dimanche, à 10 h., s'est tenue à l'Hippodrome de Tourcoing, Place des Halles, l'assemblée générale trimestrielle de la Fédération des Anciens Combattants.

Ceux-ci étaient venus nombreux à cete réunion, dont l'intérêt essentiel consistait dans les déclarations du Président et le rapport du Secrétaire général sur l'importante question de la Mutuelle-Retraite et des Assurances sociales.

A la tribune avaient pris place : MM. Pierre Tiberghien, président ; Langlais et Caplette, vice-présidents; le Dr Leduc, Président d'honneur du Groupe des Mutilés ; Gérard, secrétaire général; Delneufcourt, trésorier général ; capitaine Guéranger, président du Cercle des Officiers; Dewambrechies, président du Cercle des Sous-Officiers ; Ducrot, président des Combattants Belges et les Président des groupes.

Après avoir salué les différentes personnalités qui avaient bien voulu apporter aux Anciens Combattants une marque de sympathie, le Président passa la parole à M. Gérard, secrétaire-général, qui fit un lumineux exposé des divers événements survenus dans la vie de la Fédération, depuis la précédente séance.

Parmi les faits, citons : le règlement, suivant les vœux des Anciens Combattants, de la question des emblèmes religieux sur les stèles du cimetière militaire ; la mort du Maréchal Foch et la participation de la Fédération aux funérailles du grand chef ; la marche ascendante de la Mutuelle-Retraite, qui compte, à ce jour, plus de 1.000 cotisants, et dont les versements dépassent 500.000 francs ; l'intervention de la Fédération en ce qui concerne l'augmentation des allocations et compléments pour enfants, à attribuer à la famille des soldats indigents faisant une période militaire ; la participation des Anciens Combattants au cortège de Jeanne d'Arc; et à la manifestaion de Lannoy-Lys-Touffiers ; l'organisation et le succès du concours de tir, etc...

Le rapporteur passe la revue des groupes et en signale les diverses initiatives, toutes couronnées de succès, attestant ainsi la vitalité de chacun d'eux; il termine en faisant appel au bon esprit de tous pour que se maintienne l'union entre tous les anciens combattants.

M. Tiberghien remercie M. Gérard, puis donne quelques communications, notamment pour l'invitation à assister le 21 juillet à la cérémonie d'inauguration des stèles sur les tombes des soldats belges, et à la participation aux journées nationales des 7 et 14 juillet.

M. Gérard, dans un exposé très clair, parle ensuite des assurances sociales et de la Mutuelle-Retraite. Il montre que l'intérêt du combattant est de s'inscrire à la Caisse de l'U. N. C.

M. Pierre Tiberghien, aux applaudissements de l'assistance, félicite M. Gérard, qui se tient, ainsi que M. Alfred Haquette, secrétaire administratif, au siège, rue du Haze, 43, à la disposition des adhérents pour tous renseignements.

LES RÉSULTATS DU CONCOURS DE TIR

M. Pierre Tiberghien félicite les organisateurs du concours de tir qui, cette année, eut un succès particulièrement remarquable, puis il donne lecture du palmarès.

Coupe de la Fédération. — Groupe des Mutilés, 251 points, gagnant de la Coupe; Groupe du Centre, 250; Groupe de Neuville, 200; Groupe des Pha-empins, 191; Groupe du Sacré-Cœur, 184; Groupe du Bon-Pain, 174; Groupe des A.A.O., 173; Groupe de la Croix-Rouge, 170; Groupe de la Tossée, 159; Groupe du Blanc-Seau, 153; Groupe des Plats, 152. Viennent ensuite : Roncq, Halluin, Mouvaux, etc.

Ces résultats sont acclamés par l'assemblée. M. Pierre Tiberghien remet la coupe au groupe vainqueur et un cadeau-souvenir aux équipiers.

Classement aux points. — Rodolphe Lefebvre (Centre, 54 points; Amand Vandaele (Mutilés), 52; Léon Debaudringhien (Mutilés), 52; Emile Henrich (Centre), 43; Eugène Delattre (Centre), 44; Ernest Vanneste (Brun-Pain), 43; Emile Marescaux (Mutilés), 43; Adolphe Lamblin (Pha-empins), 41; Georges Marchal (Centre), 41; Arthur Hache (Mutilés), 41; Henri Deffaux (Neuville), 39; Henri Bolsins (Pha-lempins), 39; Louis Brogniez (Centre), 39; Henri Engolsere (Mutilés), 38; Henri Vanhoutte (Mutilés), 38 points.

Classement à la bonne chance (le plus de 3). — 1er, Arthur Vanecke (S.C.); 2e, Louis Debeverre (Mutilés); 3e, Georges Bonte (Plats); 4e, Alfred Hus (C.R.); 5e, Albert Lecluse (Mutilés); 6e, Jean Tiberghien (A.A.O.); 7e, Louis Verroest (Phalempins); 8e, Ch. Delbarre (Plats); 9e, Gustave Rotty (A.A.O.); 10e, Albert Prévost (Neuville); 11e, Albert Verroest (Mutilés); 12e, J.-B. Hostevart (Neuville); 13e, Alfred Marhem (Plats); 14e, G. Toulemonde (Sacré-Cœur); 15e, Aimable Parzy (Centre).

Des félicitations sont adressées aux champions. Le Président remercie les nombreuses personnes qui ont bien voulu apporter leur concours et doter de lots cette belle épreuve, puis à lieu la distribution des prix.

La réunion se termine par le tirage de la traditionnelle tombola. L'Harmonie du Bon-Pain, sous la direction de M. Legrand, apportait son appréciable concours à cette belle assemblée.

Henri CLÉMENT, tapissier, 131, boulevard Carnot, Mouvaux, demande des OUVRIERS QUALIFIÉS. Installation complète de l'intérieur. (Téléphone 1.083 Tourcoing). 6114*

Le treizième anniversaire de la consécration de Tourcoing au Sacré-Cœur

Il y avait grande foule, dimanche à 18 h., en l'église Saint-Christophe, pour assister à la cérémonie commémorative célébrée sous la présidence de Mgr Liénart, évêque de Lille.

Là, était réunie toute la foule reconnaissante qui se souvenait des angoisses de la guerre et de la protection divine, grâce à laquelle les Tourquennois retrouvèrent intacts leurs foyers et leurs usines.

Les organisateurs de cette cérémonie de reconnaissance au Sacré-Cœur en avaient offert la présidence à Mgr Liénart, qui avait aussitôt répondu favorablement à l'invitation du comité.

Dans le chœur avaient pris place de nombreuses personnalités religieuses, parmi lesquelles : Mgr Leclercq, doyen et archiprêtre honoraire ; MM. les chanoines Cousin, doyen de Saint-Christophe; Mouquet, doyen de Notre-Dame; Malaquin, curé du Sacré-Cœur : Varasse, aumônier de l'Immaculée Conception; le R. P. Morinaud, de l'Eglise des Pères, rue du Tilleul; M. l'abbé Castelnot, curé de Saint-Joseph; les vicaires de la paroisse et des membres du clergé. Aux premiers rangs de l'assistance on remarquait le Comité du Souvenir et les représentants de nombreuses sociétés locales. La cérémonie débuta par le chant de « Tu es Petrus » de Dubois, exécuté par la Chorale Mixte de Saint-Christophe, placée sous la direction de MM. Diérickx et Paris.

Mgr Liénart monta en chaire et tandis que dans l'assistance régnait un respectueux silence, le chef du diocèse rappela le vœu formulé par Mgr Leclercq pendant l'occupation allemande. L'anniversaire de ce vœu fut célébré par l'ancien doyen de Saint-Christophe, qui invita les fidèles à se rendre individuellement et sans gêner la circulation sur la voie publique, devant la Chapelle du Vœu, rue Faidherbe, où il donnerait la bénédiction du Saint-Sacrement.

Cette allocution terminée, la Chorale paroissiale exécuta un programme de choix, dont l'« Ave Verum » de Mozart; « Diffusa est Gratia » de Nanini et le « tantum Ergo » de Dierickx. La bénédiction du Saint-Sacrement fut ensuite donnée par M. le chanoine Cousin, doyen, puis la cérémonie se clôtura avec la Consécration au Sacré-Cœur et le chant du « Psaumes 150 » de C. Franck.

A la chapelle du Vœu

Le salut solennel terminé, à 18 h. 45, une cérémonie très courte et tout intime, se déroula malgré la pluie à la Chapelle du Vœu, rue Faidherbe.

La foule qui avait assisté à la cérémonie de Saint-Christophe se rendit sans ostentation devant la chapelle, prenant place sur les trottoirs.

Des cris de « Vive Monseigneur! » retentirent à l'arrivée du prélat.

Les portes de la chapelle s'ouvrirent, puis Mgr Liénart, porteur du Saint-Sacrement, s'arrêta sur le seuil. La chorale exécuta le « tantum ergo » et cette prière liturgique terminée, l'Evêque bénit la foule.

Après le « Laudate Dominum » les portes de la chapelle furent aussitôt fermées, et l'assistance qui avait suivi avec recueillement cette manifestation brève, mais émouvante, s'écoula sans le moindre incident.

RÉUNION MENSUELLE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

Voici le compte rendu analytique de la séance du 28 juin 1929 :

Les Etats d'Europe et la protection douanière des Etats-Unis d'Amérique. — Après étude de la nouvelle loi douanière que vient de voter la Chambre des Représentants des Etats-Unis, la Chambre de Commerce de Tourcoing approuve les conclusions du Comité National du Commerce Extérieur, et celles de l'assemblée des présidents des Chambres de Commerce de France, soit « que le Gouvernemnt français prenne, sans retard, à l'égard des Etats-Unis d'Amérique toutes mesures douanières que commandent les circonstances actuelles:

« Que les différents Gouvernemnts des nations européenes, gravement menacées dans leur avenir économique par la politique douanière des Etats-Unis d'Amérique, dont le tarif, récemment voté par la Chambre des Représentants, constituera un mur infranchissable pour la plupart des marchandises, s'entendent d'urgence afin de prendre ensemble les mesures de défense qui s'imposent. »

Commission de revision des produits finis du département du Nord. — La Chambre de Commerce de Tourcoing est intervenu auprès de Monsieur le Ministre des Travaux Publics pour obtenir que soient mis à la disposition des Préfectures les fonds nécessaires à indemniser justement le travail des greffiers, commis-greffiers et secrétaires-rapporteurs près les Commissions départementales de révision.

Monsieur le Ministre des Travaux Publics s'est mis d'accord avec son collègue des Finances pour que satisfaction soit donnée.

Transport des charbons à destination de Roncq. — La Compagnie des Chemins de fer du Nord avise la Chambre de Commerce de Tourcoing qu'à la suite de ses démarches, elle a décidé d'accorder l'application du tarif P. V. 7-107 - Ch. XVII pour les charbons expédiés des houillères du Nord et du Pas-de-Calais à destination de la gare de Roncq.

Frappe de jetons de cinquante centimes en bronze-aluminium. — Sur la plainte de plusieurs de ses ressortissants, la Chambre de Commerce a décidé d'intervenir auprès du Ministre des Finances et de la Banque de France pour que soit continuée, au lieu d'être suspendue, la frappe de ces jetons, leur suppression ne pouvant qu'augmenter le coût de la vie.

Relèvement de la taxe à la production et à l'importation sur les charbons. — Appuyant la délibération prise par l'assemblée des Présidents de Chambre de Commerce, et du Syndicat Central des Négociants Importateurs de Charbons, la Chambre de Commerce de Tourcoing, pour éviter une inégalité fiscale émet le vœu que l'augmentation apportée à la taxe sur le charbon par l'art. 3 de la loi du 16 avril 1929, soit supprimée, et que les sommes nécessaires à l'élé-

---

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 1er Juillet 1929 N° 28.

Le Roi des Archers

PAR

RENÉ BAZIN

— S'il y a un autre homme en arrière, ils font les semailles, et la graine, nous la verons germer. En attendant, va quérir ton châle : il gèlera cette nuit.

Ils demeurèrent accoudés sur l'appui de la fenêtre : ils virent les deux chevaux gris remonter le champ, et dans les ténèbres presque totales, ils virent encore, à la suite, l'homme au geste en feston, l'homme qui répand la graine sur les guérets brisés.

— Je les estime, ces voisins, répéta le tisserand : ils ne craignent pas leur peine.

Une partie de la nuit, Claire, qui dormait d'une seule traite dans le bruit de Roubaix, fut éveillée par la voix du herseur, qui commandait les chevaux.

Le lendemain matin, dans la courée Vehrée, Marie la malade, ayant regardé le ciel, au-dessus des maisons d'en face, se retourna brusquement vers sa sœur. Elle avait cette pâleur, et ces creux, et ces lignes tendues et dures, dont les moindres émotions travaillaient son visage.

— Marthe ! regarde, toi aussi ! Le vent de mer ! Le vent de mer qui accourt, avec son chargement !

Angoisse de la Flandre habituée, qui devine la tempête Loin de la rue des Longues-Haies, dans l'atelier de la maison nouvelle, où déjà ses métiers battaient, au même moment, Demeester criait :

— L'enfant ! J'allume ma lampe : il fait noir comme dans un four !

Comme il ne recevait pas de réponse, il arrêtait les métiers, il traversait les pièces d'en-bas, il montait l'escalier :

— Partie ! Un temps pareil !... Elle a du sang d'ouvrier, la petite !... Le travail : ce que ça fait de nous tout de même !... N'y a que la mère qu'était pas brave : c'est ça qui l'a perdue.

Il ne comprenait pas beaucoup de choses mais il savait le travail. Le vieux se remit au tissage, sous la lampe que l'ébranlement des machines faisait se balancer au bout du fil.

— Mon bateau-phare ! grognait le tisserand. Le jour est à la bourrasque : tout tremble ici !

Par la lucarne basse, bien qu'il fût près de neuf heures du matin, aucune lumière ne venait. Seule, la lampe au roulis, en décrivant son arc, jetait, à bout de course, une lueur sur le sable de l'allée. Déjà plus de la moitié du ciel, du côté du nord, était tendue de sombre, et les nuées, sorties de la mer, continuaient d'avancer, et de diminuer les étendues de jour.

— La pluie sera pour Tourcoing, pour Roubaix et pour Lille, grommelait encore Demeester ; la pluie sera pour Erquinghem, et pour Haubourdin, pour l'Hempontpont et pour Gruson où j'ai de la famille. Rien n'échappera. Toute la pêche a dû rentrer dans les ports de la côte. Comme cela monte vite !

Dans les temps d'arrêt des deux métiers, aucun autre bruit que celui du vent, et bientôt des premières gouttes espacées martelant les tuiles, les vitres, et rebondissant. Dans les chemins, aucune voiture : dans les champs plus un laboureur, plus une gardeuse de vaches, plus un oiseau volant, sous la voûte de nuit en marche et sans fissure. Une crainte avait saisi le monde. Le tisserand s'approcha de la fenêtre. Le verger de la ferme la plus éloignée, le haut verger de poiriers sauvages, plantés sur une butte, était déjà caché par le rideau de gouttes d'eau, coulée de métal qui tombait du ciel bas ; le coteau d'en face entrait dans la pluie, puis la prairie au creux de la pente, puis les maisons plus proches, celle d'un charretier, l'estaminet de la Montagne, l'estaminet de la Tribonnerie, enfin le futur jardin entouré de sa palissade. Alors le toit, les murs, les vitres crépitèrent au choc de la pluie diluvienne. En même temps, un grand souffle ébranlait la maison. Demeester voulut fermer les volets. Mais déjà les vitres cessaient de plier et de gémir ; le vent s'apaisait : l'avant-garde de la tempête avait passé. L'averse pressée, fouettante, isolait l'habitation de tout voisinage. Le vieil homme reprit le travail avec peine, le corps brisé par le poids de cette eau qui cependant ne l'avait pas touché. Il ne put se décider à se risquer dehors, et à faire les cent pas qui le séparaient de l'estaminet de la Montagne, où il déjeunait d'ordinaire. Les quelques provisions serrées dans l'armoire, en face de la cheminée de la cuisine, lui suffirent. Le soir, quand Claire arriva de Roubaix, trempée, il la reçut avec humeur, et dit :

— Si ça continue, Claire, je dirai à Lepers-Hooghe : reprenez votre maison, moi je retourne à la ville !

Claire était en face de lui, éclairée par la lampe ; elle avait enlevée son caoutchouc ruisselant ; tous ses frisons défaits tombaient sur son front et ses joues ; elle considérait sa robe, ses bottines tachées de boue jaune et qui coulait. Les mots que son grand'père prononçait avec rapidité, et comme une chose apprise, récitée à soi-même pendant les heures de solitude, la firent sourire, d'un sourire qui commença petitement, et qui grandit peu à peu. Toute son âme jeune s'épanouit sur son visage mouillé. Cependant, elle ne répondit rien, et monta dans sa chambre.

La pluie ne cessa point le lendemain. Ce fut un jour de ténèbres. Demeester, ayant défendu à Claire de voyager par les chemins jusqu'à la place du Travail, la jeune fille alla chez un voisin, et téléphona à la patronne de la maison de couture, — ce furent ses propres expressions, — qu'il faisait, à la campagne, « un temps à ne pas mettre une petite main dehors. » Et comme ce fut dit d'un ton enjoué, elle reçut la réponse qu'elle attendait. Le boulanger vint, ainsi qu'il avait commencé de le faire le 14 avril ; le boucher qui montait le chemin dans son automobile, fut hélé au passage ; le grand'père ne gronda pas, et cette sombre journée, où il ne fut pas seul dans la maison, même une heure, le mit en joie.

La nuit suivante fut détestable. Le vent poussa tous ses hurlements, ceux du lion, et ceux du veau marin, et ceux du chien perdu qui aboie à la lune ; il roula comme le tonnerre, galopa comme un cheval, secoua les tilles, siffla aux serrures, lança des cailloux dans les vitres ; il appela les morts de la Grande Guerre, et plusieurs des vivants, qui dormaient dans les fermes, éveillés en sursaut, crurent qu'il disait les noms. Dans la maison nouvelle, le grand'père et Claire, la jeune, fermèrent à peine les yeux. Quelque chose les épouvantait : le sentiment de la solitude, encore plus que les rafales que la mer envoyait ainsi, à la rescousse, vers la pointe de la tempête déjà rendue bien loin, peut-être au-dessus de Paris, peut-être jusqu'en Provence. Alfred Demeester aurait bien voulu prendre le bol de porcelaine, comme autrefois, l'appliquer à la muraille de brique et crier : « Pierre, mon voisin, si tu ne peux reposer, viens jouer une partie de cartes. » Et l'autre aurait répondu : « Merci, il y a encore trop de chemin, de chez moi, chez toi : je me noierais. » Mais on aurait causé : on n'aurait pas connu, dans ce désordre de tout, un abandon pareil.

Et le troisième jour parut. Il était vers cinq heures. Déjà les métiers levaient et abaissaient leurs nappes de fil, déjà les navettes couraient. Demeester entendit une voix mieux chantante que celle du vent, et qui disait :

— Grand'père, on pourra bientôt sortir !

— C'est pas vrai